

Nettoyage de printemps !

DU 29 AVRIL AU 19 MAI, JE FAIS LE TRI...
et **je ramène mes vieux articles**
de **bricolage** et de **jardin** qui sont **à recycler !**



2 solutions :



LA DÉCHETTERIE

dans les bennes destinées aux articles de bricolage et de jardin et non à l'enfouissement. Le gardien est là pour m'orienter si besoin.

→ Toute l'année

DANS VOS MAGASINS

qui disposent d'un bac pour collecter vos articles à recycler. Ils seront ensuite envoyés dans les bonnes filières en déchetterie.

→ Du 29 avril au 19 mai

Articles concernés :

articles de bricolage et de jardin, pots de fleurs et cache-pots, gants, tuyaux, arrosoirs, seaux, bâches de jardin, petits et grands outillages à main, etc.

Dans quels magasins ?

- LaMaison.fr à Créances
- Graineterie Apiculture Lesage Aude à La Haye
- LaMaison.fr à La Haye
- Mon Brico à Lessay
- LaMaison.fr à Périers

Communauté de Communes



Service Déchets

02 33 45 50 50 | dechets@cocm.fr



www.cocm.fr

EcoLogic



ecomaison

Imprimé en interne. Ne pas jeter sur la voie publique.